

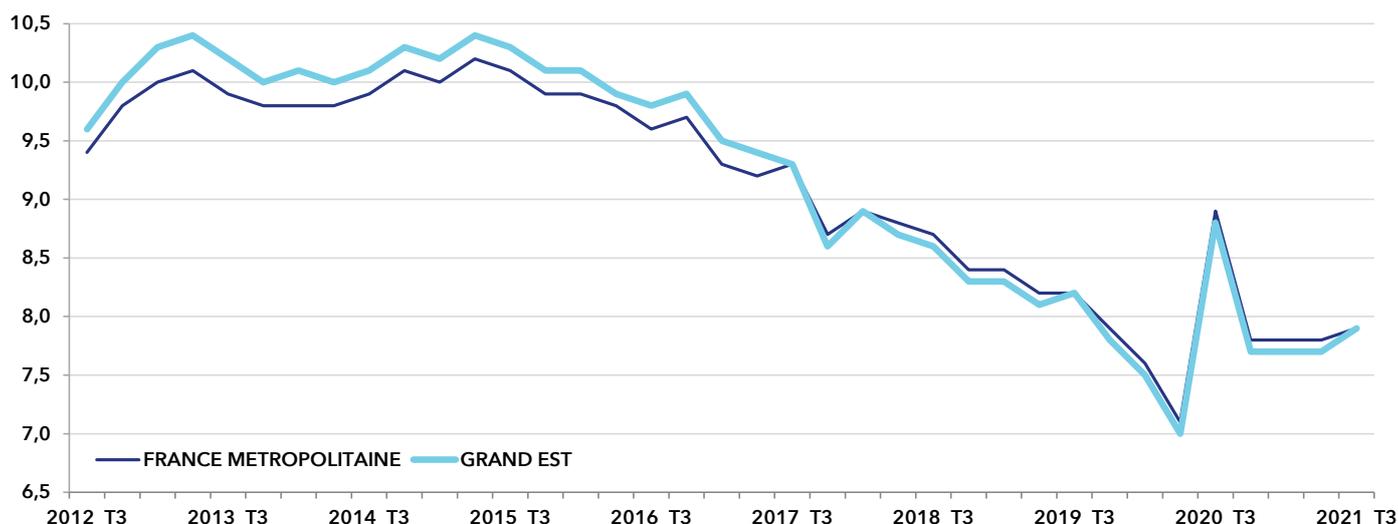
TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉ DANS LES TERRITOIRES DU GRAND EST

3^E TRIMESTRE
2021

Au 3^e trimestre 2021, le taux de chômage s'établit à 7,9 % de la population active dans le Grand Est comme pour l'ensemble de la France métropolitaine. Il est en progression légère au niveau national (+0,1 point par rapport au 2^e trimestre) et en hausse de 0,2 point dans la région.

Le taux de chômage régional reste en-deçà du niveau qu'il a atteint il y a un an (8,8 %, soit -0,9 point), et même de son niveau d'avant-crise (8,2 %, soit -0,3 point par rapport au 3^e trimestre 2019). L'évolution sur 1 ou 2 ans est similaire sur le plan national.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION

Le taux de chômage reste stable au 3^e trimestre dans la majorité des régions françaises, sauf dans le Grand Est (+0,2 point) et dans les Hauts-de-France (+0,3 point). Sur un an, il diminue dans toutes les régions, avec de fortes baisses en Corse (-2,4 point), Provence-Alpes-Côte d'Azur (-1,3 point) et Pays de la Loire (-1,3 point). Par rapport à l'avant-crise, il reste aussi orienté à la baisse, particulièrement en Centre-Val-de-Loire et Corse (-0,8 point), et en Bourgogne-Franche-Comté et dans les Hauts-de-France (-0,7 point). Avec -0,3 point par rapport au 3T2019, le taux de chômage baisse moins fortement dans le Grand Est. L'Île-de-France est la seule région ne retrouvant pas son niveau d'avant-crise (+0,2 point par rapport au 3T2019).

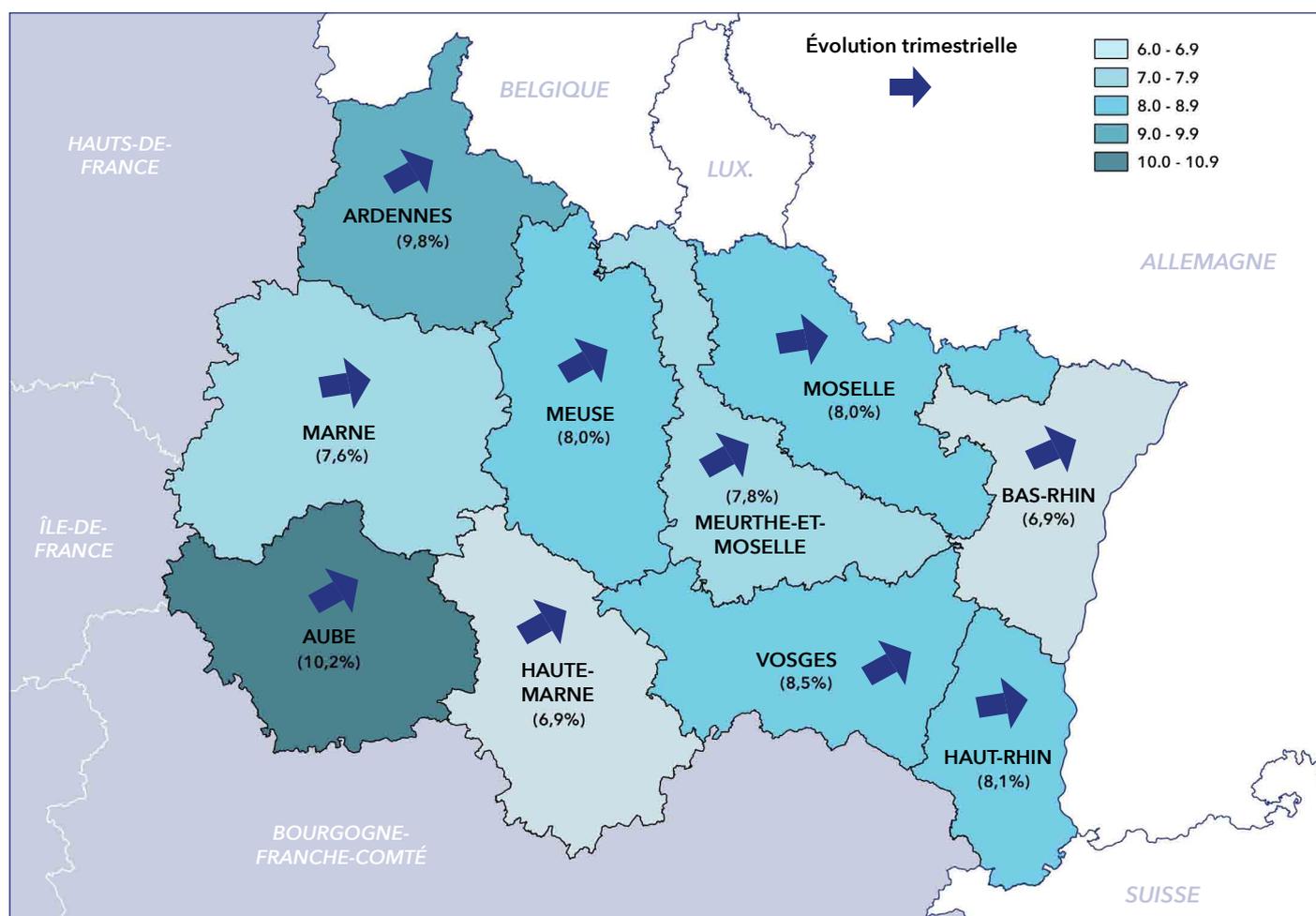
Région	2021 T2	2021 T3	Évolution
Hauts-de-France	9,4	9,7	0,3
Occitanie	9,4	9,5	0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,1	9,1	0,0
Grand Est	7,7	7,9	0,2
Normandie	7,7	7,8	0,1
Île-de-France	7,6	7,6	0,0
Centre-Val-de-Loire	7,2	7,3	0,1
Nouvelle-Aquitaine	7,2	7,3	0,1
Corse	7,2	7,2	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	7,0	7,0	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	6,8	6,8	0,0
Pays de la Loire	6,7	6,7	0,0
Bretagne	6,5	6,5	0,0
France métropolitaine	7,8	7,9	0,1

Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT

Le taux de chômage augmente faiblement au 3^e trimestre dans une majorité de départements, à l'exception de la Meuse (+0,4 point), de la Haute-Marne (+0,4 point) et des Ardennes (+0,3 point). Il diminue dans tous les départements en évolution sur une année. Par rapport à l'avant-crise, le taux de chômage est généralement orienté à la baisse, sauf dans la Meuse et dans le Haut-Rhin où il demeure en parfaite stabilité. Les baisses les plus nettes sur 2 ans sont enregistrées par les départements des Vosges (-0,6 point), de l'Aube (-0,5 point), de la Marne, la Haute-Marne et des Ardennes (-0,4 point dans ces 3 départements par rapport au 3^e trimestre 2019).

	2020 T3	2020 T4	2021 T1	2021 T2	2021 T3	Évol. trimestrielle (en point)	Évol. annuelle (en point)
Ardennes	11,0	9,4	9,3	9,5	9,8	0,3	-1,2
Aube	11,0	10,0	10,3	10,0	10,2	0,2	-0,8
Marne	8,7	7,6	7,5	7,5	7,6	0,1	-1,1
Haute-Marne	8,0	6,7	6,6	6,5	6,9	0,4	-1,1
Meurthe-et-Moselle	8,6	7,4	7,5	7,6	7,8	0,2	-0,8
Meuse	8,5	7,3	7,3	7,6	8,0	0,4	-0,5
Moselle	8,8	7,6	7,8	7,9	8,0	0,1	-0,8
Bas-Rhin	7,9	6,9	6,8	6,7	6,9	0,2	-1,0
Haut-Rhin	9,2	8,0	7,9	8,0	8,1	0,1	-1,1
Vosges	9,6	8,1	8,2	8,3	8,5	0,2	-1,1
Grand Est	8,8	7,7	7,7	7,7	7,9	0,2	-0,9
France métropolitaine	8,9	7,8	7,8	7,8	7,9	0,1	-1,0



Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

Comme pour les autres niveaux géographiques, les zones d'emploi (ZE) enregistrent majoritairement une hausse de leur taux de chômage localisé au 3^e trimestre. Seules les ZE de Colmar, d'Épernay, du Remiremont et de Sélestat conservent leur niveau de chômage du 2^e trimestre 2021.

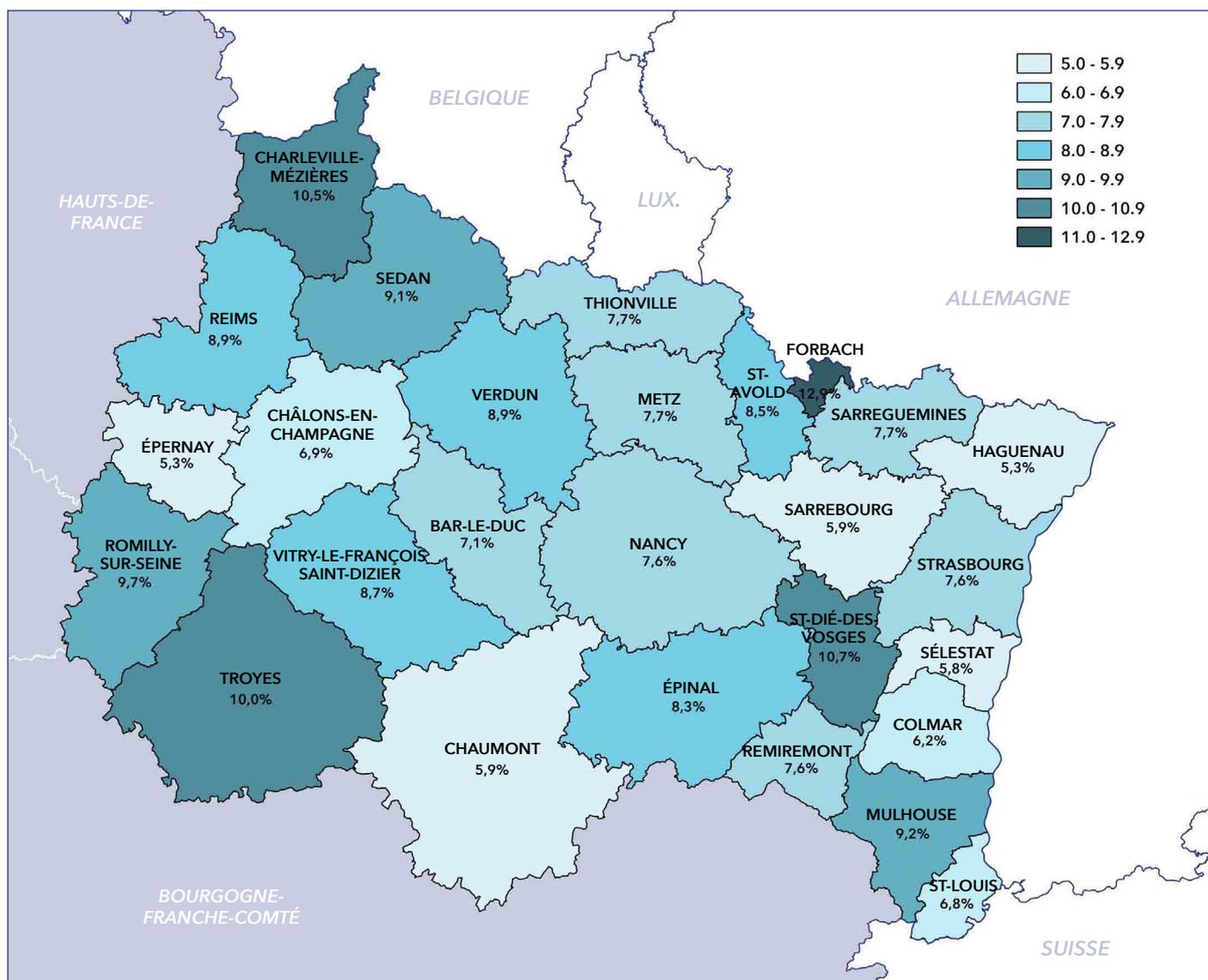
Sur un an, chaque zone d'emploi enregistre une baisse de son taux de chômage. Sur deux ans, le taux de chômage diminue dans une grande majorité de ZE. C'est particulièrement vrai pour les ZE du Remiremont (-0,9 point par rapport au 3T2019), d'Épinal, de Saint-Dié-des-Vosges et de Troyes (-0,6 point chacune).

En revanche, les ZE de Bar-le-Duc, Romilly-sur-Seine et Thionville retrouvent simplement leur niveau d'avant-crise et celles de Saint-Louis (+0,1 point) et de Saint-Avold (+0,2 point) enregistrent des taux de chômage supérieurs à ceux atteints au troisième 2019.

	2020 T3	2020 T4	2021 T1	2021 T2	2021 T3	Évol. trimestrielle (en point)	Évol. annuelle (en point)
Bar-le-Duc	7,7	6,5	6,5	6,6	7,1	0,5	-0,6
Châlons-en-Champagne	7,9	6,8	6,7	6,7	6,9	0,2	-1,0
Charleville-Mézières	11,6	9,8	9,9	10,1	10,5	0,4	-1,1
Chaumont	6,9	5,7	5,6	5,7	5,9	0,2	-1,0
Colmar	7,2	6,3	6,2	6,2	6,2	0,0	-1,0
Épernay	6,1	5,3	5,2	5,3	5,3	0,0	-0,8
Épinal	9,3	7,9	7,9	8,1	8,3	0,2	-1,0
Forbach	13,8	12,5	12,5	12,6	12,9	0,3	-0,9
Haguenau	6,3	5,4	5,2	5,2	5,3	0,1	-1,0
Metz	8,5	7,6	7,6	7,6	7,7	0,1	-0,8
Mulhouse	10,6	9,2	9,0	9,1	9,2	0,1	-1,4
Nancy	8,4	7,2	7,2	7,4	7,6	0,2	-0,8
Reims	9,9	8,7	8,6	8,6	8,9	0,3	-1,0
Remiremont	8,9	7,4	7,6	7,6	7,6	0,0	-1,3
Romilly-sur-Seine	10,3	9,5	9,5	9,4	9,7	0,3	-0,6
Saint-Avold	9,1	7,8	7,9	8,2	8,5	0,3	-0,6
Saint-Dié-des-Vosges	11,9	10,1	10,1	10,4	10,7	0,3	-1,2
Saint-Louis	7,5	6,8	6,7	6,7	6,8	0,1	-0,7
Sarrebourg	6,6	5,7	5,8	5,8	5,9	0,1	-0,7
Sarreguemines	8,7	7,6	7,4	7,5	7,7	0,2	-1,0
Sedan	10,1	8,5	8,6	8,8	9,1	0,3	-1,0
Sélestat	6,8	5,9	5,8	5,8	5,8	0,0	-1,0
Strasbourg	8,6	7,6	7,5	7,4	7,6	0,2	-1,0
Thionville	8,4	7,5	7,5	7,6	7,7	0,1	-0,7
Troyes	10,9	9,8	10,1	9,8	10,0	0,2	-0,9
Verdun	9,5	8,5	8,7	8,7	8,9	0,2	-0,6
Vitry-le-François Saint-Dizier	9,7	8,2	8,2	8,3	8,7	0,4	-1,0
Grand Est	8,8	7,7	7,7	7,7	7,9	0,2	-0,9
France métropolitaine	8,9	7,8	7,8	7,8	7,9	0,1	-1,0

Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI (SUITE)



Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

Avertissement : Indications concernant les estimations trimestrielles de taux de chômage localisé :

- l'emploi au numérateur des taux de chômage, en partie calculé avec les estimations trimestrielles d'emploi localisé (ETE), est révisé sur l'ensemble de la période en lien avec l'extension du champ des ETE à l'ensemble de l'emploi salarié.
- les estimations trimestrielles de taux de chômage par zone d'emploi sont cohérentes avec celles publiées au niveau régional.